

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE GATINEAU  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT  
DES COLLINES (RITC) – TRANSCOLLINES -**

### **Avis public**

**Résolution R18-45** : Avis est donné par le soussigné que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport des Collines-(RITC) – Transcollines - a adopté la présente résolution lors d'une rencontre ordinaire tenue le 23 mai 2018 adoptant le règlement RM-15 concernant le code d'éthique et de déontologie des administrateurs abrogeant et remplaçant le règlement RM-13. Le règlement RM-15 peut être consulté durant les heures normales de travail au bureau de Transcollines sis au 5, Principale Ouest à La Pêche, Québec, J0X 2W0 ou sur le site internet au [www.transcollines.ca](http://www.transcollines.ca) dans la section Règlements.

**Résolution R18-46** : Avis est donné par le soussigné que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport des Collines-(RITC) – Transcollines - a adopté la présente résolution lors d'une rencontre ordinaire tenue le 23 mai 2018 adoptant le règlement RM-17 portant sur la publication des avis publics de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) - Transcollines -. Le règlement RM-17 peut être consulté durant les heures normales de travail au bureau de Transcollines sis au 5, Principale Ouest à La Pêche, Québec, J0X 2W0 ou sur le site internet au [www.transcollines.ca](http://www.transcollines.ca) dans la section Règlements.

Donné à La Pêche, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de mai 2018 par,

Le Directeur général et secrétaire-trésorier



William Robertson